



## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Accompagner la **prise de conscience des enjeux de transition énergétique et écologique** par l'ensemble des acteurs du territoire et faire évoluer les comportements
- **Réduire la dépendance énergétique** du territoire en promouvant la sobriété et les énergies renouvelables
- Faire de la transition énergétique et écologique un axe de **développement économique** de notre territoire



## LES ACTIONS FINANCÉES

- Mise en place d'outils et d'études préalables d'aide à la décision
- Mise en place d'équipements de chauffage, ou de production d'énergies renouvelables
- Travaux de maîtrise d'énergie pour les bâtiments publics, associatifs ou professionnels réalisés à partir de matériaux bio-sourcés
- Mise en place d'un contrat d'objectifs pour développer les projets d'énergies renouvelables (ENR) sur le territoire
- Étude et mise en œuvre de projets d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)
- Renforcement des dispositifs locaux d'accompagnement, des structures publiques, des entreprises et habitants dans leur démarche d'économie d'énergie et de recours aux énergies renouvelables
- Recherches scientifiques menées par des acteurs académiques dans les domaines des transitions énergétiques et écologiques
- Réalisation de cadastres solaires
- Études de potentiels d'opportunité et de faisabilité sur le développement d'énergies renouvelables
- Opérations partenariales ou territoriales de sensibilisation à la transition énergétique, à destination des habitants, des entreprises, des collectivités, des scolaires
- Projets en lien avec l'économie circulaire et la gestion des déchets
- Opérations partenariales ou territoriales de communication et de promotion des entreprises et des acteurs économiques
- Démarches en lien avec la mobilité durable
- Animations visant à la mise en place de filières structurées de production d'énergies renouvelables
- Développement et promotion des filières locales d'éco construction et d'éco matériaux



## BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

Syndicats mixtes  
EPCI/Communes  
Établissements publics  
Parc Naturel Régional

Associations loi 1901  
Organismes /  
chambres consulaires  
Exploitants agricoles

Sociétés civiles  
Coopératives (SCIC, SCOP)  
Organismes de formation  
Entreprises artisanales,  
commerciales et de services



## LES RÈGLES FINANCIÈRES

L'aide accordée est une SUBVENTION

Pour les opérateurs privés : Taux d'aide : 80 % Plancher d'aides : 3 000 €

Pour les opérateurs publics : Taux d'aide : 100 % Plancher d'aides : 5 000 €

POUR TOUS LES MAÎTRES D'OUVRAGES, LE MONTANT MAXIMAL EST DE 30 000 €.



## LES DÉPENSES ÉLIGIBLES

### DÉPENSES IMMATÉRIELLES

- **Frais salariaux**
- **Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration**
- **Coûts indirects.** Ils sont calculés sur la base de l'application d'un taux forfaitaire de 15% aux frais de personnel directs éligibles
- **Frais de location :** transport, matériel technique sons, lumières et images, frais de location de mobiliers, frais de réception : traiteur
- **Frais de prestations externes :** interventions d'experts, de formateurs, d'animateurs, d'interprétariat, frais de gardiennage
- **Coût d'études,** évaluation, conseil, diagnostic, expertise, honoraires de maîtrise d'œuvre
- **Acquisition de logiciels** informatiques et acquisition de brevets, licences
- **Frais de communication : frais de conception :** plaques, panneaux, affiches, enseignes, guides, brochures, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos, supports multimédias, applications, systèmes d'informations

### DÉPENSES MATÉRIELLES

- **Achat de matériels productifs et d'équipements professionnels** non consommables
- **Mobilier :** bureaux, tables, chaises, fauteuils, ballons d'assise, bornes d'accueil, étagères, comptoirs, rangements, îlots, caisses, caisses enregistreuses
- **Équipements de sécurité** système d'alarme, rideaux et grilles, caméras, détecteurs de présence, détecteurs de fumées, extincteurs, défibrillateurs
- **Équipements sanitaires et vestiaires** douches, étagère, WC, lavabos, lave-mains, sèche-mains, distributeurs
- **Équipements informatiques /bureautiques** ordinateurs fixes et portables, claviers, écrans, souris, tablettes, téléphones portables et smartphones, casques de réalité augmentée, audioguides et micros, imprimantes y compris 3D, photocopieurs, scanners, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs
- **Travaux :** rénovation, réhabilitation, construction neuve réalisée à partir de matériaux biosourcés pour l'isolation, la couverture, les menuiseries extérieures
- **Fourniture et pose d'équipements** de production d'énergies renouvelables
- **Installation de système de production d'énergies renouvelables** panneaux photovoltaïques, éoliens, hydroliens, biogaz
- **Équipements de récupération des eaux de pluies :** cuves, tuyaux, kit de raccordement, filtres, pompes, robinetterie
- **Communication : Réalisation et/ou pose de signalétiques :** plaques, panneaux, enseignes, signalisation au sol
- Réalisation, édition, impression, et/ou diffusion :** guides, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos

# GRILLE D'ANALYSE LEADER 2023-2027

## SOUTENIR LES ACTIONS LOCALES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

BARÈME DE NOTATION	BONUS 1 ou 2 points attribué(s) par le comité de programmation au regard de la qualité de la présentation
ADMISSIBILITÉ > ou égal à 60 % du barème retenu	
AJOURNEMENT entre 50 et 60 % du barème retenu	
REJET en deça de 50 % du barème retenu	

	1 POINT	2 POINTS	3 POINTS	4 POINTS
<b>MISE EN RÉSEAU ET PARTENARIATS</b>	un partenariat soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	deux partenariats soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	plus de deux partenariats soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	partenariats et mise en réseau des partenaires, des acteurs locaux et des habitants
<b>IMPACT GÉOGRAPHIQUE</b>	2 communes	une intercommunalité du territoire du GAL	deux intercommunalités du territoire du GAL	le territoire du GAL
<b>LA NATURE DE L'INNOVATION</b> technologique, d'usage ou sociale	le projet comporte <b>une UNIQUE innovation</b>	le projet comporte <b>deux innovations</b> technologiques et/ou d'usage et/ou sociales	le projet comporte <b>plus de deux innovations</b> technologiques et/ou d'usage et/ou sociales	
<b>LES EFFETS DU PROJET</b>	le projet apporte <b>une amélioration (sans bouleversement)</b> pour le fonctionnement de l'entreprise ou pour le territoire, les habitants ou les clients	le projet apporte <b>une amélioration significative</b> pour l'entreprise, le territoire, les habitants ou les clients		le projet engendre <b>une amélioration majeure pour l'entreprise</b> porteuse du projet <b>ET pour le territoire, les habitants ou les clients</b>
<b>DURÉE DE DÉPLOIEMENT</b>	le demandeur présente <b>un plan d'action sur une année</b>	le demandeur présente <b>un plan d'action sur 3 années</b>	le demandeur présente <b>un plan d'action sur 5 années</b>	
<b>IMPACT SUR LES COMPORTEMENTS</b> coeff 2	le projet comporte <b>une ou plusieurs actions d'INFORMATION</b> à destination des scolaires, des collectivités, des entreprises ou des habitants	le projet comporte <b>une ou plusieurs actions de SENSIBILISATION</b> à destination des scolaires, des collectivités, des entreprises ou des habitants	le projet comporte <b>une ou plusieurs actions DE FORMATION</b> à destination des scolaires, des collectivités, des entreprises ou des habitants	
<b>ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE TRANSITION DÉCARBONNÉE ET DURABLE</b> domaine de l'énergie, de la mobilité, de l'économie circulaire, de l'économie de la fonctionnalité. coeff 2	le projet comporte <b>un élément</b> en faveur de la transition décarbonnée et durable		le projet s'inscrit dans <b>une démarche environnementale globale et formalisée</b> ex RSE...	
<b>COHÉRENCE AVEC LES STRATÉGIES TERRITORIALES</b> coeff 2	le projet s'inscrit dans <b>un dispositif territorial formalisé</b> (ACTEE, EPE, COTENR, EIT, REV3, REGAL, PCAET...)		le projet s'inscrit dans <b>plusieurs dispositifs territoriaux formalisés</b> (ACTEE, EPE, COTENR, EIT, REV3, REGAL, PCAET...)	